

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 14 JUIN 2013



De 10 h 00 à 12 h 00

Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Jean HAJA, M. Dominique PLANCKE, M. Didier MANIER, M. Jean-Claude DEBUS, M. Michel VANCAILLE, M. Eric QUIQUET, M. Daniel JANSSENS, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Francis DECOURRIERE, Mme Françoise PROUVOST, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Arnaud BEAUQUEL, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Pierre de SAINTIGNON, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Bernard CAILLIAU, M. François VERDONCK, M. Christian DECOCQ, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Michel GUILBERT.

Pouvoirs :

M. Bernard CAILLIAU à M. Alain WACHEUX
M. François VERDONCK à M. Eric QUIQUET
M. Jean François MALBRANCQ à M. Yves COUPE

Le quorum est atteint (18 présents).

La séance est présidée par Monsieur Daniel PERCHERON.

Monsieur Daniel PERCHERON, propose de candidater à l'appel à projet « Transports Collectifs et Mobilité Durable » pour obtenir les concours financiers de l'Etat et de l'Europe pour la réalisation de la Centrale billettique et Information voyageurs en temps réel. Monsieur Didier MANIER rappelle que cet appel à projet doit intervenir avant mi-septembre 2013.

Monsieur Daniel PERCHERON soumet ensuite cette délibération au vote des délégués.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Correspondance administrative : **SMIRT**

Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX

Email : smirt@nordpasdecalais.fr - téléphone : 03 28 82 73 82 - Fax : 03 28 82 73 85

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

**COMITE SYNDICAL DU 14 JUIN 2013
DE 10 H 00 à 12 H 00**

DELIBERATION N° 2013 - 10

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 14 Juin 2013 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la délibération n° 2011-17 du 18 Novembre 2011 décidant de lancer un marché d'assistance pour la mise en place d'une centrale billettique et information voyageurs en temps réel et les travaux menés depuis par la Commission thématique Billettique en vue de la création d'une centrale billettique et information voyageurs,

Vu l'Appel à Projets « Transports Collectifs et Mobilité Durable » lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, et le Ministère Délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche,

DECIDE

De candidater à l'appel à projet « Transports Collectifs et Mobilité Durable » pour obtenir les concours financiers de l'Etat et de l'Europe pour la réalisation de la Centrale billettique et Information voyageurs en temps réel.

AUTORISE

Monsieur le Président du SMIRT à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président du SMIRT



Daniel PERCHERON